

Mise à jour concernant le processus de reconnaissance

# Les Unités de Soins Intermédiaires suisses

Commission de reconnaissance des unités de soins intermédiaires\*

## Rappel

De nombreux patients hospitalisés, polymorbides et complexes ont des besoins en soins et en surveillance dépassant les capacités des unités de soins généraux. Pour répondre aux besoins de ces malades dont l'état clinique ne justifie pas une admission dans une unité de soins intensifs, de nombreux hôpitaux ont développé des unités dont la vocation est d'offrir des soins hautement spécialisés et une surveillance étroite assurant la sécurité de ces malades de gravité intermédiaire.

Devant le développement hétérogène de ce type d'unités, les différentes sociétés de disciplines médicales [1] impliquées dans leur gestion ont identifié le besoin d'élaborer des directives nationales communes définissant un cadre formalisé de fonctionnement de ces unités [2]. Ces directives définissent les conditions cadres (ressources humaines, structures, organisation) pour garantir la prise en charge optimale des patients. Le standard minimal qu'elles établissent est contraignant pour la reconnaissance des «unités de soins intermédiaires» par la commission de reconnaissance des unités de soins intermédiaires (CRUIMC) représentant les sociétés médicales cosignataires. Cette reconnaissance peut être obtenue à la suite d'une procédure codifiée, menée par la CRUIMC.

## Etat actuel du processus

L'accueil réservé par les différents acteurs de la santé aux recommandations émises en 2014 a mis en évidence l'hétérogénéité des structures de soins intermédiaires au niveau national et le besoin d'établir des standards minimaux. Tout en soutenant la démarche des sociétés de disciplines médicales pour établir ces standards, les hôpitaux et leur association «H+ les hôpitaux de Suisse» ainsi que la conférence des directeurs de la santé (CDS) ont manifesté leur préoccupation quant aux coûts qui pourraient être générés par une application rigide des directives. Une série de dis-

cussions, réunissant les représentants de la CDS, de H+ et de la CRUIMC, a permis d'engager un dialogue et une collaboration fructueuse entre les acteurs de la planification hospitalière et les sociétés de disciplines représentées par la CRUIMC. Sur la base des résultats d'une enquête menée par H+ auprès des hôpitaux suisses, la commission a retravaillé la procédure d'évaluation des unités. Cette procédure permet maintenant une application assouplie des directives sans altérer l'objectif primaire de promotion de la qualité des soins ni préter l'impartialité de la procédure d'évaluation. Afin d'encore renforcer la valeur du travail d'évaluation de la commission, il a également été décidé d'associer aux membres de la commission un observateur externe, représentant H+.

## Perspectives

Après la récente période de consultation et le travail d'aménagement du processus d'évaluation, la CRUIMC a obtenu le soutien de H+. Elle est maintenant prête à débuter son travail d'évaluation des unités qui se porteront candidates. Les unités pourront dès début octobre soumettre leur dossier sur le site web [www.swiss-imc.ch](http://www.swiss-imc.ch)

Il faut souligner que la commission réévaluera régulièrement la procédure d'évaluation ainsi que l'applicabilité des directives et proposera des adaptations éventuelles pour permettre la promotion de la qualité dans une démarche constructive.

## Références

- 1 Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI), Société Suisse d'Anesthésiologie et de Réanimation (SSAR), Société Suisse de Cardiologie (SSC), Société Suisse de Chirurgie (SSC), Société Suisse de Chirurgie pédiatrique (SSCP), Swiss Federation of Clinical Neuro-Societies (SFCNS), Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG), Société Suisse de Néonatalogie (SSN), Société Suisse de Pédiatrie (SSP).
- 2 Groupe de travail multidisciplinaire. Un exemple de collaboration entre les sociétés suisses de disciplines médicales. Bull Méd Suisses. 2014;95(1/2):11-2.

\* Yvan Gasche, Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI); Valentin Antonetty, SSMI; Thomas Brack, Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG); Leo Bühler, Société Suisse de Cardiologie (SSC); Tiziano Cassina, Société Suisse d'Anesthésiologie et de Réanimation (SSAR); Jolanda Contartese, SSMI; Philippe Eckert, SSMI; Pierre-Frédéric Keller, SSC; Angelika Lehmann, SSMI; Juan Lor, Société Suisse de Pédiatrie (SSP); Martine Louis-Simonet, SSMIG; Christophe Marti, SSMIG; Marie-Louise Mono, Swiss Federation of Clinical Neuro-Societies (SFCNS); Marion Mönckhoff, Société Suisse de Néonatalogie (SSN); Sonja Saudan, (SSAR); Stefan Schmid, (SSC); Markus Schmid, (SSAR); Klaudia Stiebeler, (SSMI); David Tüller, (SSC); Werner Z'Graggen, (SFCNS)

Correspondance:  
PD Dr Yvan Gasche  
SSMI/CRUIMC  
c/o IMK AG  
Münsterberg 1  
CH-4001 Bâle